

Le cheminot Cfdt: t de France

N° 75 2024

LA CFDT CHEMINOTS RÉUNIE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

P_3

EDITO

P_4

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

P_7

SITUATION SOCIALE À LA SNCF

P_8

SNCF RÉSEAU

P_10

GARES & CONNEXIONS

P_12

ASCT

COHÉSION, CONTINUITÉ ET RENOUVELLEMENT

LA CFDT SIGNE LES ACCORDS FRET & FILIALES

TABLE RONDE SUR LA PRÉVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE

LA CFDT FAIT LE POINT.

LA CFDT RAPPELLE SES REVENDICATIONS À LA SA VOYAGEURS

FRAGILITÉS

Nous sommes à vos côtés dans les moments difficiles



Un problème de santé grave, un parent dépendant ou malade, une séparation, un deuil...

Nous sommes à vos côtés pour vous aider, vous et vos proches dans les moments difficiles grâce à nos experts spécialisés en accompagnement social.

Scannez et découvrez
l'accompagnement dont
vous pouvez bénéficier



**malakoff
humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

ÉDITO

2024, une année de records.

L'année 2024 tire à sa fin et l'heure du bilan se profile. Ce qui est certain, c'est que 2024 aura été une année marquée par les **rendez-vous «historiques»** (et le terme n'est pas galvaudé!)

Les Jeux Olympiques de Paris, évidemment, durant lesquels les cheminotes et les cheminots ont été au rendez-vous. Dans la fierté collective des JO, la place des salariés du rail n'a pas été minime. Mais cela a été possible par une équation simple en conception mais difficile en réalisation :

Des moyens humains suffisants et un cadre social protecteur et défini ! L'accord JO était attendu et scruté. Il a permis de mettre en place les conditions de réussite de cet évènement.

2024 aura été une année de négociation et d'accords importants. L'accord sur les fins de carrière était, lui aussi, à proprement parler «historique». Son contenu, tout d'abord, qui apporte aux agents des droits et des garanties nouvelles et innovantes. Son impact, également, qui traduit la place et l'attention que le dialogue social au sein de la SNCF occupe dans le débat public.

2024 aura été marqué par la négociation de plus d'une **dizaine d'accord : salaires, fin de carrière, JO, Pilotage de l'emploi et développement des parcours professionnels, Plan Épargne Groupe, etc.** Plusieurs de ces accords ont une portée «historique». Parmi eux, les accords sur la Protection Sociale Complémentaire. Le combat mené depuis plus de 10 ans par la CFDT est enfin gagné. La mise en place d'une protection complémentaire en matière de frais de santé et de prévoyance est une avancée sociale majeure. La ténacité de la CFDT Cheminots est à souligner.

Enfin, les **accords de «transition Fret» et «l'accord filiales» négociés** il y a quelques jours marquent un tournant lui aussi «historique» dans l'histoire du Groupe Public SNCF. En effet, la liquidation de Fret SNCF, que la CFDT Cheminots a combattu par tous les moyens à disposition, a été entérinée par les différents ministres des transports successifs.

Face à cet entêtement des gouvernements à opter pour le pire, la CFDT Cheminots a agit pour protéger les salariés et leur apporter des garanties. C'est dans ce cadre que les **accords de transition pour Hexafret et Technis ont été négociés.**

La CFDT Cheminots a porté la nécessité de maintenir l'intégralité des droits des salariés pour une période de 36 mois. C'est chose faite ! **La CFDT a donc gagné le moratoire social.** Côté filiales TER, en revanche, l'histoire est moins heureuse.

La CFDT Cheminots avait réussi à réouvrir la porte de la négociation et améliorer l'accord filiales de mai 2024 que seule l'UNSA avait signé. Avec le maintien des droits durant 24 mois pour les salariés transférés, la mise en place d'une commission paritaire de suivi qui aurait permis de construire un socle de droits commun à posteriori ou encore des garanties réaffirmées sur la sécurisation de l'emploi, **la CFDT Cheminots avait obtenu un «accord filiale ++».**

Malheureusement, cet accord ne sera pas applicable, faute de signature majoritaire des OS. CGT et Sud Rail condamnent les salariés transférés à l'incertitude et les prive d'un socle de droits communs issus du Groupe. Les premiers transferts d'agents auront donc lieu dans quelques jours. C'est une période nouvelle et inconnue qui s'ouvre devant nous.

La CFDT Cheminots a clairement posé les termes pour qualifier ce que ces bouleversement représentent pour le corps social : un choc, lourd et profond. **Soyez absolument assurés que la CFDT Cheminots poursuivra son action et ses combats pour protéger les salariés,** créer de nouveaux droits, apporter du progrès à tous et s'occuper de chacune et chacun.

Le contexte change, notre détermination demeure. C'est précisément la ligne directrice que notre Assemblée Générale a fixé pour ce nouveau mandat : détermination, clarté et force. **Notre action se doit d'être ancrée dans la réalité, la proximité mais également la conception concrète du progrès social.**

Après cette année dense et intense, les fêtes de fin d'année se profilent. La promesse du temps partagé avec les siens, d'un temps de repis et de repos, arrive également.

JE VOUS SOUHAITE À TOUTES ET À TOUS UNE FIN D'ANNÉE HEUREUSE ET REPOSANTE. RENDEZ-VOUS EN 2025, DÉTERMINÉS, UNIS ET PRÊTS À FAIRE GAGNER LES SALARIÉS DU FERROVIAIRE !

Thomas Cavel,

Secrétaire Général de la CFDT Cheminots



Cfdt: FGTE
CHEMINOTS

5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis
www.cfdtcheminots.org
contact@cfdtcheminots.org
CFDT-Cheminots-Officiel
@cfdtcheminots



Le Cheminot de France
#75/2024
N° CPPAP : 0722 S 07026

Directeur de la publication
THOMAS CAVEL

Directeur adjoint de la publication
SÉBASTIEN MARIANI

Rédacteur en chef
ANNE GUEZENEC

Première rédactrice-graphiste
CAMILLE PAGANELLI

Crédits photo
CFDT, DR, FREEPIK & FLATICON

 PEFC 10-31-1243

PHOTO COUVERTURE © C.P.
CE NUMERO COMPREND UNE PUBLICITE
MGC EN PAGE 2, UNE PUBLICITE CFER EN
UNE PUBLICITE MIF
EN 4° PAGE DE COUVERTURE

 IMPRIM'VERT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CFDT CHEMINOTS. COHÉSION, CONTINUITÉ ET RENOUVELLEMENT : 3 DYNAMIQUES FORTES POUR LES 4 PROCHAINES ANNÉES.

L'assemblée générale de la CFDT Cheminots s'est déroulée du 2 au 4 Octobre. Ce moment rassembleur pour les structures et militants est à la fois démocratiquement fort et indispensable à la vie syndicale. Rassemblée et unie dans toutes ses composantes, la CFDT Cheminots voit son action syndicale confortée par la validation de son bilan et de ses orientations pour les 4 prochaines années.

Le rapport d'activité qui encourage l'action et la ligne claire de la CFDT Cheminots a été validé par les adhérents à 99,86%. L'assemblée générale est aussi l'occasion de partager et d'arrêter les orientations de la CFDT Cheminots pour les 4 années à venir. Ce texte, adopté à 95,68% porte la vision d'un syndicalisme toujours plus utile aux salariés, collectivement et individuellement.

Dans un environnement et un contexte où l'incertitude domine, la CFDT Cheminots forte de sa croissance en adhésions et de ses résultats électoraux en progression, se voit confortée dans sa vision porteuse de proximité au service de toutes et tous. Au cœur de son action militante la CFDT Cheminots continuera de placer la défense de l'emploi et des compétences, l'unité sociale, la solidarité de branche, les métiers du ferroviaire au sein des territoires et l'urgence de la nécessaire transition écologique.

La CFDT souligne l'importance de réinvestir dans la principale richesse du système ferroviaire que sont les hommes et les femmes qui le font vivre. Les enjeux pour le ferroviaire et ses salariés sont nombreux, parmi eux :

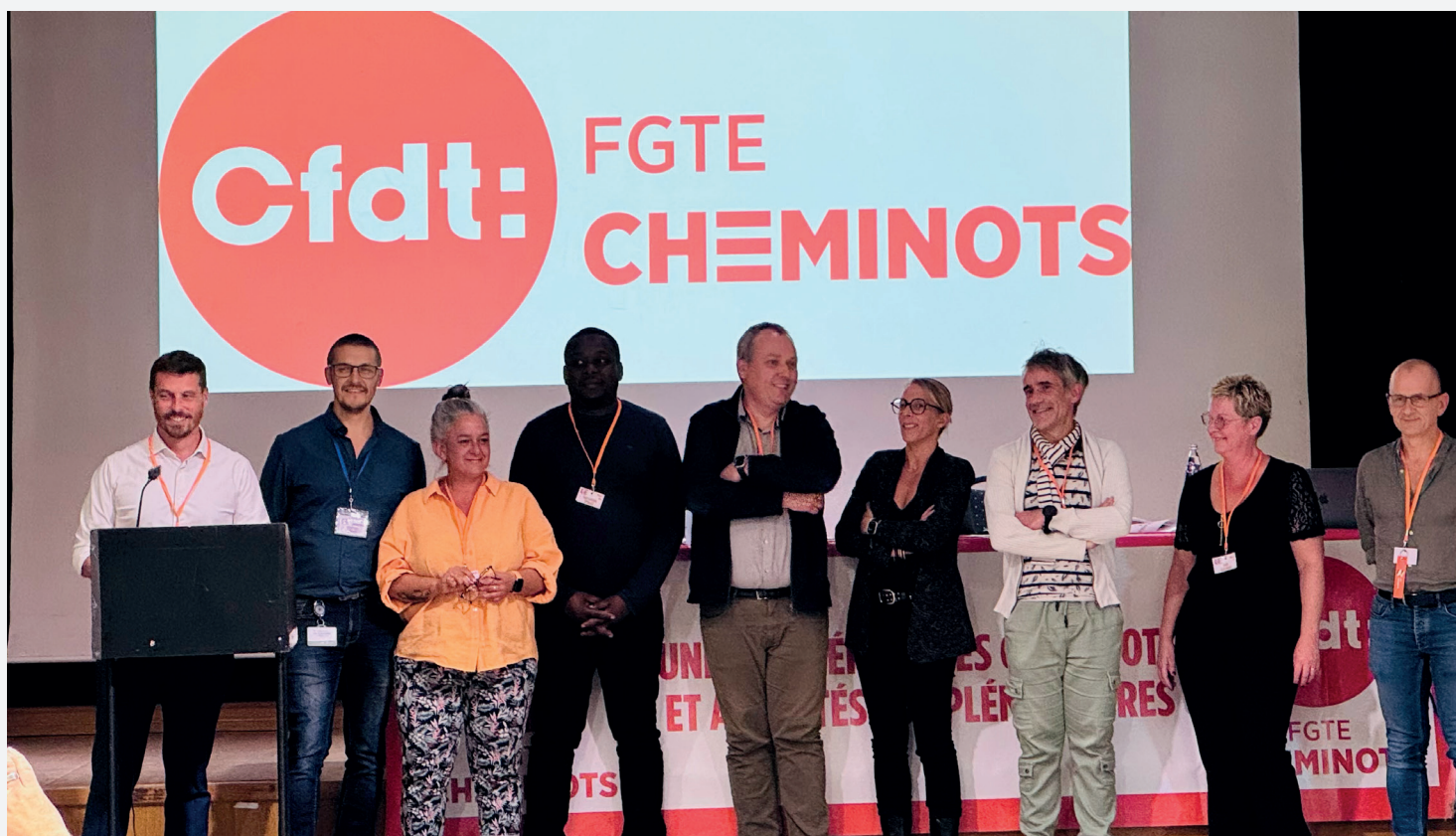
- ➔ Intégrer les problématiques sociales et sociétales au sein de l'activité syndicale en assurant à chacune et chacun qu'il a sa place au sein de l'entreprise, du collectif de salariés et donc de notre action syndicale. Aucune restriction ni discrimination ne doit être tolérée.
- ➔ Miser sur le secteur ferroviaire dans des conditions d'exigence sociale et environnementale pour assurer l'avenir de tous, usagers, citoyens, salariés et générations futures.
- ➔ Faire prendre la décision d'une trajectoire concrète de financement public avec pour ambition le renforcement de la place centrale du ferroviaire dans les mobilités en France.
- ➔ Négocier un cadre social de haut niveau et des accords assurant la continuité et élargissant les droits.



POUR Y PARVENIR LE
BUREAU NATIONAL,
PORTÉ PAR LES
ADHÉRENTS ET
MILITANTS, APPLIQUERA
SA RÉOLUTION
GÉNÉRALE ET
OEUVRERA DURANT CE
NOUVEAU MANDAT À
LA CONSTRUCTION DE
DROITS NOUVEAUX ET
PROTECTEURS.
MALGRÉ LES MAUVAIS

COUPS PORTÉS AU
DIALOGUE SOCIAL DEPUIS
LES ORDONNANCES
MACRON, IL DEMEURE
CHEVILLÉ AU CORPS DE
LA CFDT.
LES ÉQUIPES
NÉGOCIATRICES DE LA
CFDT CHEMINOTS
TRAVAILLERONT AFIN
QUE LES ACCORDS,
ACQUIS ET DÉCISIONS
SOIENT LE FAIT DE LA

DÉMOCRATIE INTERNE.
LA STRUCTURATION DE
LA CFDT CHEMINOTS
CONTINUERA D'ÉVOLUER
POUR RÉPONDRE AU
MIEUX À CETTE EXIGENCE
DE DÉMOCRATIE
ET DE DIALOGUE
SOCIAL PORTEUR
D'AVANCÉES, DANS UN
CONTEXTE DE FORTES
TRANSFORMATIONS DU
SYSTÈME FERROVIAIRE.



Une équipe confortée et renouvelée pour un mandat 2024 / 2028 :

Secrétaire Général : Thomas Cavel

Secrétaires Généraux Adjointes : Pascal Couturier, Fabrice Chambelland et Sébastien Mariani

Trésorière : Anne Guezennec

Secrétaires Nationaux : Bazoumana Sanogo, Sabine Le Toquin, Florent Malaisé, Vanessa L'home, Nicolas Roissard, Stéphane Sommer.

CFER

Centre de Formation d'Étude et de Recherche



5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis



Pour aller plus loin
Cliquez ici pour consulter
le site du CFER

votre partenaire
FORMATION



cfer@cfer.fr

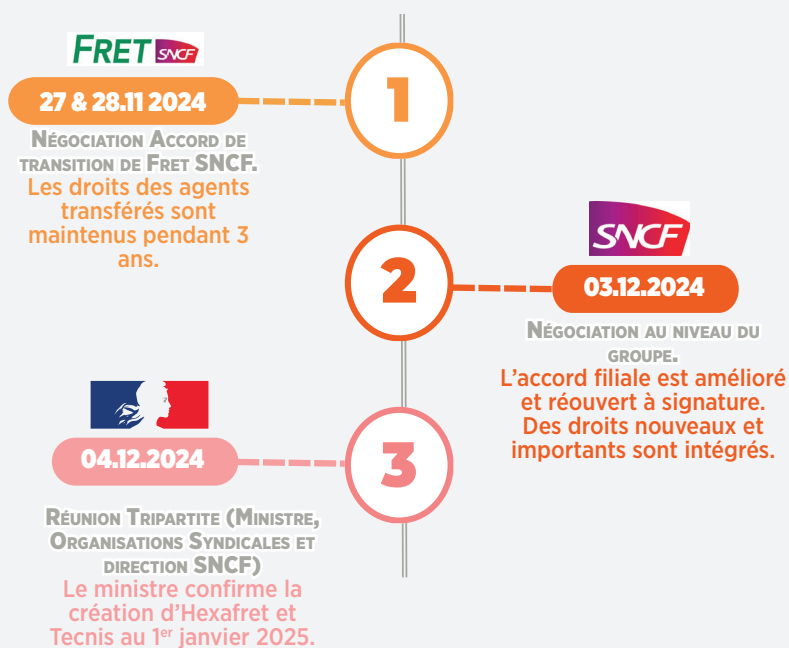
SITUATION SOCIALE À LA SNCF: LA CFDT SIGNE LES ACCORDS FRET ET FILIALES ET N'APPELLE PAS À LA GRÈVE.

C'est dans un contexte marqué par des bouleversements très importants pour le corps social cheminot qu'un préavis de grève unitaire a été posé au mois de novembre 2024.

En effet, la liquidation de Fret SNCF, la mise en place des premières filiales TER ainsi que les questions de financement du réseau sont autant de chocs qui impactent les cheminotes et les cheminots et marquent un tournant historique pour le Groupe Public SNCF. C'est consciente de ces enjeux majeurs que la CFDT Cheminots s'est pleinement engagée dans une démarche unitaire pour la défense de l'intérêt général. À l'issue de la journée d'action du 21 novembre, la CFDT Cheminots a poussé pour que des fenêtres de négociation s'ouvrent.

RETOUR SUR LE CALENDRIER

QUEL EST LE RÉSULTAT DES NÉGOCIATIONS ?



➔ L'accord de transition relatif au cadre social applicable aux salariés de Fret SNCF transférés vers Hexafret et Technis garantit le maintien des droits pour 36 mois. La CFDT Cheminots gagne le moratoire social.

➔ L'accord relatif aux garanties sociales des salariés des filiales, que seule l'UNSA avait signé en mai 2024, est amélioré avec des garanties supplémentaires :

- 🕒 Le maintien de l'accord temps de travail pendant 24 mois;
- 🕒 Des garanties sur la sécurisation de l'emploi pour les agents statutaires et contractuels ;
- 🕒 La création d'une commission de suivi au niveau du Groupe.

LA CFDT CHEMINOTS A AGI EN TRANSPARENCE TOUT AU LONG DU PROCESSUS UNITAIRE. APRÈS CONSULTATION DE SES STRUCTURES, LA CFDT CHEMINOTS A DÉCIDÉ DE SIGNER LES ACCORDS FRET ET L'ACCORD FILIALE. EN RESPONSABILITÉ, DANS UN CONTEXTE OÙ L'ABSENCE DE GOUVERNEMENT AMOINDRI LA CAPACITÉ DE NÉGOCIATION, LA CFDT SUSPEND SON APPEL À LA GRÈVE POUR LE 11 DÉCEMBRE.

TABLE RONDE

« PRÉVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE »

Depuis mars 2023, la CFDT est porteuse de solutions destinées à améliorer les conditions d'exercice des métiers de la SA Réseau et ainsi lutter contre l'usure professionnelle qui pèse sur les agents. Point d'étape sur la table ronde de novembre.

COMPENSATION DES NUITS ET ASTREINTES

1. Création au 1er janvier 2025 d'une indemnité de 20€/ RN* pris (sur la totalité d'une JS programmée) dans la limite de 5 par an. *repos compensateur travail de nuit

2. Revalorisation au 1er janvier 2025 de la compensation en temps de la semaine d'astreinte: passage de 0,5 jour à 1 jour. Soit 2 jours à reprendre au lieu de 1,5 pour une semaine complète + week end (en cas de non-paiement) **Si ces mesures visent toutes deux à encourager la prise de temps de repos, la CFDT a aussi demandé que la réflexion porte plus largement sur la nécessité et l'opportunité du travail de nuit, mais aussi sur la constitution et l'alimentation des tableaux d'astreinte.**

OUTILLAGE ET EQUIPEMENTS

En plus de la poursuite de l'équipement en outillage léger électroportatif, la SA travaille à :

1. Pour les agents chargés du graissage, le travail porte sur l'utilisation de petites pompes de graissage, plus légères. Mais aussi sur des véhicules adaptés aux besoins. Un REX est en cours pour donner suite à un état des lieux et une analyse de satisfaction des premiers utilisateurs, y compris pour les pompes électriques et la possibilité d'avoir des spatules plus adaptées (longueur de manche) **Le travail mené avec les ergonomes doit se poursuivre et inclure des possibilités de choix de matériel selon les agents concernés. De plus, il faut également investir dans des SAM plus légers et faciles à transporter.**

2. Pour les agents voie, la SA réseau envisage l'achat de véhicules rail/route en 2026. La SA établit actuellement un cahier des charges comprenant entre autres la possibilité de conduite avec permis B, enraillement sans nécessité de consignation C, présence de benne à hauteur d'homme etc.... et effectuera sa recherche de matériel en conséquence. **La CFDT précise que ces engins ne seront sans doute pas généralisés car couteux et pas adaptés à toutes les situations de travail. Elle enjoint la SA réseau à**

également travailler le sujet d'accès à la zone de chantier avec le matériel autrement que par ce biais.

3. Pour les agents caténaires, un griffeur/dégriffeur a été conçu, un test est en cours sur LGV PSE, et permettra la finalisation de l'outil. **Pour la CFDT l'usure professionnelle des agents caténaires doit aussi être traitée par le cumul de leurs contraintes : travail en hauteur, en extérieur, de jour comme de nuit**

4. Fourniture de gilets Perko pour tous les agents qui le souhaitent. Ces gilets ne sont pas des dispositifs médicaux mais des dispositifs de corrections de posture aidant à maintenir le dos droit. **À une interrogation CFDT, le médecin du travail répond qu'il n'existe pas de contre-indication à son usage mais précise que porté trop fréquemment, ce gilet pourrait affaiblir les muscles profonds posturaux. À utiliser avec modération donc.**

5. Le traitement des leviers durs continue. La caractérisation est déjà modifiée et la prise en compte existe également en tenant compte des signalements reçus, en dehors des normes existantes. Le budget destiné au traitement de ces leviers est augmenté de 30% et plusieurs dispositifs d'aide à la manœuvre sont testés sur le territoire national. Une note de la DGII pour ZPA « leviers durs dans les postes d'aiguillage. Préconisation pour trouver des solutions » sera intégrée à l'IN 02446 début 2025. **La CFDT précise que l'application de cette note ne conduit pas systématiquement à apporter de solution de traitement.**



ORGANISATION DU TRAVAIL

1. Dans les EIC, des roulements alternatifs au 3/8 sont mis à l'essai (roulements matinées/nuits et soirées/nuits ou 2x8 5j/7 Avec 2 semaines sur chaque service par exemple) Chaque équipe peut se porter volontaire pour mener sa propre expérimentation, dans le respect de la réglementation en vigueur.

2. Dans les infrapôles, la fiabilisation de la programmation est en cours d'amélioration. La CFDT comprend que le sujet est complexe à traiter, elle appelle néanmoins à plus d'initiatives et d'efforts dans la fiabilisation des commandes, y compris pour les agents des EIC. **La CFDT rappelle également que des propositions d'organisation de travail innovantes peuvent également passer par l'article 49 de l'accord temps de travail du 7 juin 2016 dont elle est signataire et rappelle sa revendication de limiter à 4 services les périodes de travail de nuit.**

ET DEMAIN?

Les travaux de prévention ne sont pas finis, la CFDT y veille.

1. Après que la CFDT ait porté la nécessité de travail sur l'environnement numérique des agents, qui est souvent source d'irritants, la direction du numérique travaille à la fluidité, l'ergonomie des applications et la disparition des mails superflus ou des ressaisies imposées.

2. La SA s'engage sur de l'achat de matériel en 2027 : Une seconde grue KIROU qui permet de faciliter la manutention des grandes pièces d'aiguillage notamment. **La CFDT considère que l'achat de cette grue doit contribuer à la réinternalisation de travaux actuellement effectués par des entreprises extérieures.**

3. L'entreprise envisage aussi l'achat d'un wagon ROBEL qui permet aux agents de travailler en sécurité, en zone couverte, et alimentée en électricité. **À une interrogation CFDT, la SA indique qu'elle ne compte pas acquérir la base de vie compatible avec le wagon. La CFDT lui demande de revoir ce choix incompréhensible.**

La CFDT appelle à ce que le travail continue au-delà de ces annonces, notamment concernant les EPI, leur résistance et adaptation aux conditions climatiques, mais aussi les modalités d'accès au catalogue existant ainsi qu'aux commandes par toutes et tous, avec une parfaite connaissance des articles à disposition.

LA PROCHAINE ÉTAPE DES DISCUSSIONS AURA LIEU DÉBUT 2025 SUR LE PÉRIMÈTRE DU GPU ET LA CFDT CONTINUERA À PORTER DES DEMANDES D'ÉVOLUTIONS ET DE PRISE EN COMPTE DES FACTEURS D'USURE PROFESSIONNELLE, COMME LES PARCOURS PROFESSIONNELS NOTAMMENT.



LA CFDT CHEMINOTS FAIT LE POINT.

La CFDT a été reçue en bilatérale par le DRH du management et des risques de Gares & Connexions, Christophe Bruchet, l'occasion de faire un point sur les évolutions passées et à venir de la société anonyme créée le 1er janvier 2020. Retour sur cette première mandature et perspectives d'avenir.

En préambule la CFDT Cheminots a tenu à faire part de ses inquiétudes compte-tenu de la politique d'austérité imposée par le Gouvernement. En effet, du discours de Politique Générale jusqu'au Projet de Loi de Finance présenté le 10 octobre, les orientations budgétaires font craindre le pire pour le financement de Réseau et SNCF G&C. Les 100 milliards étaient une promesse non financée, nous sommes maintenant face à une promesse effacée. La CFDT Cheminots a donc exprimé ses craintes les plus vives pour SNCF Gares & Connexions. Nous avons questionné également le DRH sur les conditions d'exercice des métiers, notamment les réflexions sur la semaine de 4 jours. La CFDT Cheminots a rappelé que ce sujet ne doit pas être abordé par le prisme de dogme. C'est une réflexion qui doit être menée sur la base de données et de propositions. La CFDT en formule de nombreuses et a rappelé son intérêt pour cette intéressante réflexion qui renvoie à la thématique des rythmes de vie, qui est un marqueur CFDT. La CFDT a interrogé également le DRH sur l'impact du projet Résonances SNCF RÉSEAU sur SNCF Gares & Connexions.

LES POSITIONS DE LA DIRECTION SNCF GARES & CONNEXIONS :

- Lors du premier mandat les process ont été stabilisés. L'activité est et restera globalement en expansion du fait notamment, de l'accroissement de l'envie de transports décarbonnés.
- Du fait de l'ouverture à la concurrence par appel d'offres sur TER, il est possible que la supervision de 1000 gares soit à reprendre d'ici 2034, date où tous les appels d'offres seront lancés, on n'exclut pas la création de plusieurs plateformes.
- Augmentation très probable des métiers de l'exploitation, les OIV en conséquence.
- Les revenus du Retail qui représentent une part importante de nos capacités d'autofinancement de nos investissements : nous souhaitons donner un deuxième élan au dispositif « Place de la Gare », afin de maximiser les revenus, mais aussi avec pour ambition également d'héberger des projets dits sociétaux, pour « créer de la vie, de l'activité avec les territoires ». Notre rapprochement avec les élus et avec les communautés d'agglomérations est indispensable,
- Mise en place à venir des 24 SERM : un vrai sujet d'avenir. Un directeur de projets va être nommé sur le sujet. Nous avons actuellement 80 Pôles d'Échange Multimodaux (PEM).
- Développement du métier de la Maîtrise d'Ouvrage (MOA) et de la Maîtrise d'Œuvre (MOE, recherche d'un modèle d'exploitation « un peu standardisé » : SNCF Gares & Connexions envisage la création d'une Académie MOA en son sein (en appui avec AREP côté MOA).
- Le projet Résonances Réseau n'a a priori pas d'impact, même si cela reste à vérifier lorsque SNCF Réseau aura un peu mieux défini les contours du projet, notamment aux interfaces.
- « CONNEXIONS » est un vrai axe de développement : Gares & Connexions doit se positionner comme intégrateur d'Info Voyageurs (IV) multimodale et de l'intermodalité.
- Les métiers de l'ABE (Agence Bâtiments Énergie) représentent 1/3 des effectifs : professionnalisation du marché, y compris interactions avec le groupe SNCF, sans exclure la ré-internalisation de certaines tâches.
- Le décret Gares la loi LOM et la loi 3 DS sont une réalité, en particulier dans le Grand Est, à nous de nous mettre en position de gagner les marchés.

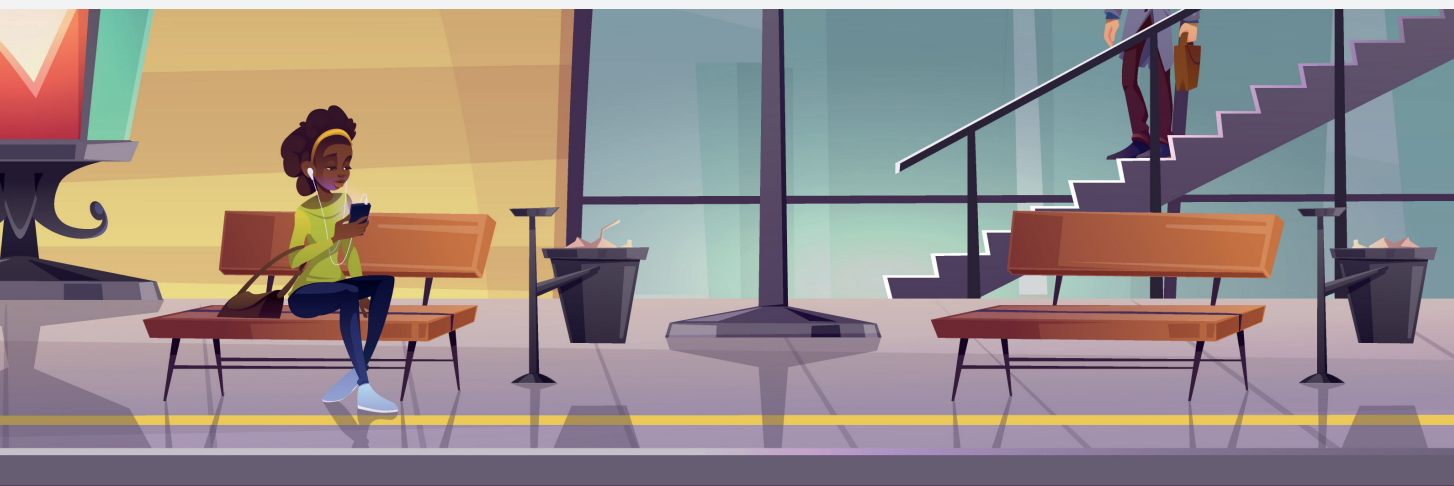


UNE ÉVOLUTION STRUCTURELLE IMPACTANTE DANS LA DIMENSION HUMAINE

- ➔ SNCF Gares & Connexions est constitué à plus de 60 % de cadres et de cadres supérieurs.
- ➔ Nous avons 3 défis majeurs à venir :
- ➔ Sur les rythmes de travail, on avait effectivement annoncé des réflexions sur la semaine de 4 jours, mais cela est compliqué à mettre en œuvre ; de plus il est important pour nous de favoriser les échanges en présentiel de nos collègues car c'est un vrai levier d'apprenance collective. Un impératif partagé avec notre Directrice Générale Marlène Dolveck : « le temps de travail sur le lieu de travail doit être supérieur à celui en télétravail ».
- ➔ Limitation du nombre de nuits à 4 nuits successives dans la construction des roulements 3x8 (quasiment plus de séries de cinq nuits à date) et études de passage de 2x8 élargis en 3x8 dès que c'est possible..
- ➔ Il faut lorsque c'est possible organiser le temps de travail avec les collectifs, sur place, pour prendre en compte toutes les contraintes individuelles et faire du « sur mesure », tout en garantissant la performance du collectif.
- ➔ En revanche, nous avons du retard sur le passage en rythmes chronobiologiques.
- ➔ Nous avons le souhait d'une meilleure prise en compte des besoins individuels.
- ➔ Un roulement 7J/7 sur le poste de responsable de crise OIV existe faisant appel à l'article 49 de l'accord temps de travail.
- ➔ L'intégration de l'intelligence artificielle générative dans les processus RH (voir encart).
- ➔ Pour être un peu bousculé dans nos idées nous avons créé un Comex des jeunes (moins de 35 ans) qui a été mise en place et qui changera chaque année.

FOCUS SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE

- **1** **PLATEFORME SÉCURISÉE BASÉE SUR L'EXPLOITATION DES DONNÉES EXTÉRIEURES TOUT EN SÉCURISANT LES DONNÉES INTERNES.**
 - **L'IA EST UN ATOUT POUR TOUT LES TÂCHES QUE NOUS CONSIDÉRONS « SANS VALEUR HUMAINE AJOUTÉE » (LE TRAVAIL DE SYNTHÈSES, LE TRAVAIL RÉPÉTITIF...).**
NOUS ESSAYONS DE MONTRER L'EXEMPLE CÔTÉ RH EN CE SENS.
 - **NOUS ENVISAGEONS UNE OUVERTURE PLUS LARGE SUR LE SUJET DANS UN MOIS OU DEUX.**
 - **LES JEUNES RECRUES ATTENDENT DE NOUS QUE L'ON SE METTE À L'IA. ILS NE COMPRENDRAIENT PAS QUE L'ON FASSE L'IMPASSE SUR DES OUTILS QU'ILS ONT INTÉGRÉ DANS LEURS PARCOURS SCOLAIRES.**
 - **L'AUTRE ATTENTE FACE À L'IA EST POUR LE RECRUTEMENT. AUPARAVANT ON RECRUTAIT SUR CV + LETTRE DE MOTIVATION, MAIS CELA NE DEVIENT PLUS UN VÉRITABLE DISCRIMINANT PUISQUE NOMBRE DE CANDIDATS FONT RÉDIGER LEUR LETTRE PAR CHAT GPT. AUJOURD'HUI ON DÉFINIT LES POSTES AVEC DES COMPÉTENCES, DES APPÉTENCES, DES SOFTSKILLS PUIS ON MATCH AVEC LE PROFIL DES CANDIDATS.**
- PLANS DE PRÉVENTION TROP GÉNÉRIQUES, TROP COPIEUX (140 PAGES ALORS QUE DEUX PAGES RECTO VERSO AVEC LES BONS PICTOS SUFFISENT POUR ÊTRE MIEUX UTILISÉS PAR LES ENTREPRISES EXTÉRIEURES).**
- ON VA FAIRE DES DOJO SÉCURITÉ POUR FAVORISER D'AUTRES MODES D'APPRENTISSAGE PLUS EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS ACTUELS.**



LA CFDT RAPPELLE SES REVENDICATIONS À LA SA VOYAGEURS !

Si la CFDT Cheminots surveille la stricte application de l'accord de sortie de conflit de décembre 2022, elle reste plus largement présente auprès des ASCT et de leur quotidien. Au regard du grand nombre d'alertes et de sujets d'inquiétude, elle a demandé à être reçue par la direction de la SA Voyageurs dans le cadre d'une audience.

PLUSIEURS SUJETS ONT ÉTÉ ÉVOQUÉS, CI-DESSOUS LES POSITIONS DE LA CFDT CHEMINOTS :

AUGMENTATION DE LA PRIME DE TRAVAIL TRAINS :

L'accord de sortie de conflit de Décembre 2022 précise « Dans le cadre des NAO 2024/2025, l'entreprise s'engage à ce qu'une majoration de la prime de travail soit prévue, dont le montant sera examiné à cette occasion » **La CFDT Cheminots a donc soumis deux méthodes de calcul à la SA Voyageurs afin d'augmenter le montant de la Prime de travail.**

PORT DU BRASSARD JAUNE :

Le sujet a été présenté lors de la dernière instance Nationale dédiée « Métier Bord ». La CFDT Cheminots avait déjà fait part de son désaccord quant à la généralisation du brassard. Si le test « Intercités » est concluant la problématique d'identification du titulaire n'est pas la même chez TER et TGV. Il n'y a donc aucun intérêt à le porter, la procédure de départ étant différente ! **Nous avons réitéré notre désaccord en audience, et demandé à la SA de se rapprocher de la direction de la Sécurité Voyageurs qui elle semble s'entêter.**

CAMÉRAS PIÉTONS :

La CFDT rappelle qu'en septembre 2020 elle était la seule Organisation Syndicale à voter POUR l'expérimentation de la caméra piétons SOUS RESERVE DE VOLONTARIAT. Depuis le 1^{er} octobre, les caméras ne doivent plus être utilisées. En cause, la dissolution ayant entraîné le retard du vote à l'Assemblée Nationale! Nous espérons un retour rapide et avons alerté la SA Voyageurs de l'impact du retrait de la caméra sur les charges de travail des pôles sureté / sécurité.

RECRUTEMENT :

La CFDT a rappelé son attachement au respect du parcours professionnel tel qu'il est défini dans l'accord de sortie de conflit de décembre 2022. Les ASCT de TN, TER, IC doivent pouvoir accéder à TGV / Ouigo s'ils le souhaitent. En ce sens nous avons une nouvelle fois rappelé que la direction de TGV **NE DOIT PAS RECRUTER EN DIRECT !** Les CDD doivent être embauchés **chez TN et TER** et non chez Intercités et TGV ! La CFDT a dénoncé les campagnes de recrutement invitant à candidater avant le 30 novembre chez TGV !

PARCOURS PRO VERS TGV :

Lors des pics d'activité (vacances scolaires), TN, TER et IC doivent permettre d'alimenter les effectifs de TGV. Nous avons également rappelé que lorsqu'ils souhaitent accéder à TGV les ASCT ont bénéficié d'une solide formation et exercé souvent plusieurs années. Il est donc intolérable qu'ils sortent de leur « rdv de parcours pro » avec le sentiment d'avoir vécu un entretien d'embauche ! **Inadmissible encore de refuser l'accès à TGV sous prétexte que l'agent soit à temps partiel, l'accord sur le temps partiel signé au niveau du Groupe s'applique également à TGV !**

INTERVENTION VIE PRO PERSO :

Les événements de la vie (séparation, divorce, difficultés de garde d'enfants, soin à un proche ...) n'épargnent pas les ASCT. Ils sont confrontés à de nombreuses contraintes en matière d'équilibre des vies personnelles et professionnelles, **il est donc primordial de prendre en compte les situations individuelles.** Si en matière de conditions de travail, les roulements doivent déjà être retravaillés en profondeur, lorsqu'interviennent des difficultés personnelles il est inacceptable de proposer un changement de métier. **Des solutions doivent être trouvées avec les agents concernés !**